

Un festival azuréen

Au printemps dernier, le département des Alpes-Maritimes a lancé son tout premier Festival des Jardins de la Côte d'Azur. Porté par le projet européen Jardival, ce festival met l'accent sur le formidable potentiel touristique des jardins.



La Côte d'Azur est célèbre pour sa douceur de vivre, son ciel bleu les trois-quarts de l'année et les promenades qu'elle propose sous les palmiers du bord de mer. Depuis ce printemps, elle l'est également pour ce tout premier Festival des Jardins, inauguré en avril.

Pendant un mois, dans le festival « in », les visiteurs ont pu apprécier une dizaine de créations paysagères éphémères de 200 m² chacune, réparties dans cinq villes de la côte. Antibes, Cannes, Grasse, Menton et Nice s'étaient alliées afin d'accueillir deux créations dans chaque commune. Le parcours proposait ainsi toute la palette des paysages de ce bord de mer à la géographie contrastée. Le but avoué de l'opération était de redynamiser l'offre touristique au niveau des jardins. Les visiteurs étaient donc conviés, en marge de ces jardins éphémères, à un festival « off ». La découverte continuait par un circuit dans les jardins du département des Alpes-Maritimes ouverts au public, que de nombreuses animations enrichissaient.



JARDIN DE LA FONTAINE, VILLA DE ROTHSCHILD À CANNES



JARDIN DU MUSÉE RENOIR, CAGNES-SUR-MER



VILLA EPHRUSSI DE ROTHSCHILD À SAINT-JEAN-CAP-FERRAT



JARDIN DU MONASTÈRE DE CIMIEZ

« Plus de 80 jardins publics et privés se répartissent sur ce territoire où les fleurs, les agrumes et les parfums sont à l'honneur » confiait David Lisnard, président du Comité régional du tourisme et maire de Cannes. « Les villes contribuent aussi à élargir ce patrimoine en ayant des politiques actives de création d'espaces verts. Le Festival des Jardins de la Côte d'Azur, que nous espérons pérenniser, renforcera nos actions dans ce domaine ».

Intégré au projet européen Jardival de revalorisation de certains de ces sites de la Riviera française et italienne, ce festival a servi pendant un mois de pôle d'attraction pour l'ensemble de l'offre jardin du département. Ce coup de projecteur réalisé avec de nombreux partenaires révèle qu'une synergie orchestrée entre un concours paysager et des animations dans les jardins d'un département peut déclencher une forte dynamique touristique.

Un projet européen

Comment raviver l'intérêt pour les jardins de la Côte d'Azur, riches d'un patrimoine historique exceptionnel, mais nécessitant de nouveaux aménagements et équipements ? En lançant une action de grande envergure ! Le projet Jardival, lancé sur plusieurs années, poursuit l'objectif d'augmenter la visibilité et l'attrait des jardins situés de part et d'autre de la frontière italienne. Il est issu d'un programme d'actions destinées à stimuler le développement, l'innovation et la protection de l'environnement. Des budgets d'investissement ont été attribués à plusieurs communes des Alpes-Maritimes et de la côte italienne pour améliorer l'accueil, l'accessibilité et la sécurité des jardins, ou encore restaurer certains éléments de ces sites. Parallèlement, une stratégie de promotion et d'animation est prévue afin de développer ce potentiel touristique.

Du côté français, cette stratégie a pris la forme d'un concours paysager parrainé par l'actrice Julie Depardieu, présidente du jury, et le paysagiste Jean Mus, porte-parole du comité de sélection des équipes. Pour Jean Mus, « *les jardins de la Côte d'Azur sont la vitrine des jardins méditerranéens. Ce concours est le cœur d'un festival qui transmet les valeurs de ce territoire, sa richesse et sa force* ». Julie Depardieu a, quant à elle, salué la poésie et les bienfaits de ce premier *opus* en souhaitant que d'autres opérations similaires soient lancées ailleurs en France !



LE PAYSAGISTE JEAN MUS À LA REMISE DES PRIX



L'ACTRICE JULIE DEPARDIEU, MARRAINE DU FESTIVAL



JEAN MUS ET ÉRIC CLOTTI, PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES, ENTOURANT JULIE DEPARDIEU À L'INAUGURATION



UNE PARTIE DU JURY DES PROFESSIONNELS, MICHEL AUDOUY ET JEAN-PHILIPPE TEILHOL EN COMPAGNIE DE CATHERINE MULLER

Une organisation professionnelle

Ce festival s'est déroulé sous le thème de l'éveil des sens. Quoi de plus naturel effectivement dans une région où les parfums et les couleurs sont sublimés par le soleil. L'organisation d'un tel évènement a fait appel aux ressources de la région, en particulier des cinq communes participantes dont les services espaces verts ont été mis à contribution. La ville de Nice a, par exemple, tenu à réaliser un grand jardin éphémère sur la Promenade du Paillon, pour accompagner le parcours entre les deux créations inscrites au concours. Celle de Cannes a accueilli les candidats au sein des jardins de la villa Rothschild restaurés pour l'occasion. À Menton, ce sont les jardins du cours Biovès qui ont servi de cadre aux réalisations éphémères. Les directions de ces services ont également participé au jury de sélection des candidats.



Ce jury a été dirigé par le paysagiste Jean Mus. Partageant ses compétences avec d'autres paysagistes dont Michel Péna, il n'a cessé de rappeler le plaisir qu'il a eu de participer à cet événement dans sa région d'origine. Restaient à établir les conditions techniques de réalisation du concours. La délégation de l'Unep Méditerranée a proposé ses conseils en amont. Pour Daniel Veyssi, président de la commission communication de l'Unep, « la pertinence des jugements devaient répondre à l'investissement des équipes qui avaient travaillé dur pour réaliser ces créations. Nous sommes venus en assistance sur la phase technique du concours, pour apporter notre regard de professionnels ». Des notions concernant, entre autres, le choix des végétaux, l'accessibilité par les visiteurs, l'harmonie de la composition par rapport au paysage ou l'intégration des préoccupations environnementales ont ainsi complété les critères évalués par les différents jurys.

Un palmarès diversifié

Décerné le 1^{er} mai, le palmarès du concours a rendu compte des divers courants d'influence actuels en matière de sensibilité paysagère. Éric Ciotti, président du département des Alpes-Maritimes, a adressé ses félicitations à l'ensemble des candidats pour « l'originalité de leurs créations qui a sublimé le patrimoine de la région. Autant de merveilles qui ont fait de ce premier festival un moment privilégié d'épanouissement et de partage qui a ravi tous les sens et conforté le rayonnement international de la Côte d'Azur ».

Les quatre prix décernés, dont un prix du public, contribuent à reconnaître que l'univers jardin est constellé d'une multitude de styles pouvant satisfaire toutes les demandes. Récompensé par le jury des professionnels du paysage, présidé par Catherine Muller, présidente de l'Unep, le jardin Mounta Cala, installé à Nice, se déployait en vagues moutonnantes traversées par un chemin de bois semblable à un ponton. Il était entouré de voiles bleues symbolisant les pointus, ces embarcations traditionnelles de la région. Maîtrise technique et choix rigoureux des plantes en accord avec le sol et les matériaux ont été les points forts de ses concepteurs, de l'agence Scape Design.



Le jury officiel, présidé par Julie Depardieu, a primé les Jardins Secrets du Collectif Les Olivettes. Parcours entre des huttes de cannes de Provence fendues et tressées installées dans une mer de graminées, cette création révélait la force d'un travail collectif qui se nourrit de rencontres et de traditions ancestrales. Pour le jury de la presse, Le banquet réalisé par Nicolas Besse et Pauline Gillet Paysagistes a été le plus attirant par sa promesse conviviale. Les concepteurs ont souhaité mettre le jardin à la portée de tout le monde, avec des plantes qui ont du goût, des parfums, des propriétés médicinales, et en partager les recettes ou anecdotes tout autour de cette table. Le Jardin de la sixième extinction, conçu par David Simonson et Jules Lefrere, prix du public, posait lui la question de notre sensibilité exacerbée face au monde de demain.

L'enthousiasme suscité par ce festival a permis de conserver beaucoup de ces jardins plus de six mois sur place. Certains, même, resteront à demeure et intégreront plus longuement les sites d'accueil. Le jardin Dansité de Jean-Laurent Felizia, paysagiste au Lavandou, est par exemple de ceux-là. Preuve que le potentiel touristique des jardins se développe également avec leur maturité dans le temps !



JARDIN DES COULEURS, CRÉATION DU SERVICE DES ESPACES VERTS DE NICE

© B. Bourdassou



JARDIN DU MYSTÈRE, MIS EN SCÈNE PAR LE SERVICE DES ESPACES VERTS DE NICE



JARDIN « DANSITE » CRÉÉ PAR JEAN-LAURENT FELIZIA AU MUSÉE DES PARFUMS DE GRASSE

Le festival en chiffres

Un budget de 600 000 €

5 communes partenaires du concours

10 jardins éphémères de 200 m²

80 jardins ouverts au public

200 animations organisées sur le département et sur Monaco

<https://festivaldesjardins.departement06.fr/>